

## Épicer l'interprétation des textes : le genre est-il une recette et la recette est-elle un genre ?



**Nelly Foucher Stenklov**

Université de Trondheim, Norvège

nelly.stenklov@ntnu.no

### Épicer l'interprétation des textes : le genre est-il une recette et la recette est-elle un genre ?

#### Résumé

Le présent travail propose une discussion sur la question du cloisonnement générique en s'appuyant sur un corpus de recettes de cuisine qui laisse entrevoir l'impact des progrès sociaux et technologiques et des contextes d'apparition de plus en plus variés sur les formes discursives des textes. Plus précisément, c'est sur le choix de mode des prédicats que nous nous pencherons en avançant que ces derniers, unités linguistiques empiriquement observables dans les textes, ont aussi leur mot à dire quant à la question du genre et préconisent une contribution générique conçue en tant que méthode d'interprétation plutôt que but en soi.

**Mots-clés :** genres, recettes de cuisine, contexte, modalité, finalité thématique

#### Genre of Recipes and the Recipes of Genre

#### Abstract

In the present paper, I will discuss the definition of genre. To emphasize the idea that genre should work as an interpretive method rather than a goal, I will base my investigation on a corpus of recipes that reveals how discourse forms change and adapt to social and technological progress on one hand, and to the wide range of contexts in which they appear on the other hand. More precisely, I will look at predicates in recipes and I will suggest that the choice of mode has its say on the issue of generic interpretation.

**Keywords:** genre, recipes, context, modality, thematic finalization

Aussi formellement banals qu'ils puissent paraître, les textes de recettes de cuisine révèlent des diversités micro-linguistiques qui se heurtent parfois aux classifications génériques dégagées à partir des régularités des macro-formes énonciatives. Dans la grande famille des genres - on reviendra plus en détails sur sa définition - la recette de cuisine fait son nid sous l'étiquette fédératrice de *texte de consigne*, *texte d'incitation à l'action* ou *texte qui dit de et comment faire* selon les termes de Adam (2001b).

Après une mise en bouche théorique concernant d'une part la distribution générique, d'autre part les bagages sémantico-pragmatiques de l'impératif et de l'infinitif dans des situations communicatives de prédicats uniques, nous considérerons la possibilité d'envisager le genre comme une méthode d'interprétation des textes, tributaire des considérations contextuelles et orientée vers une finalité thématique propre à chaque genre. Dans le cas précis des textes de consignes, on montrera que la reconnaissance à part entière de la contribution de chaque élément de la situation de communication (qui parle à qui, de quoi et dans quel contexte ?) dans la définition du genre offre des explications du choix des modes de prédicat - infinitif, impératif, indicatif - qui, malgré leurs diversités sémantico-pragmatiques, corroborent en convergence le marquage des jalons génériques.

### 1. Le défi générique

Il est désormais reconnu que la classification des textes en genres est une opération utile pour la description comme la prescription textuelle, mais tout autant délicate et controversée si l'on reconnaît avec Bronckart (1997 :138) et Adam (2001a :7) que des critères empiriques de catégorisation côtoient ici des paramètres assez flous, issus d'appréhensions psycho/socio/culturelles des discours et des pratiques qui leur sont associées. Afin de débroussailler le paysage, voyons pour commencer les orientations majeures adoptées en études des genres.

La recherche systématique d'une typologie textuelle aura été centrale jusque dans les années 1990. Pour ce faire, le texte est conçu en tant qu'unité observable soumise au repérage sémiotique de manifestations isotopiques. La notion opératoire d'isotopie est en effet créée et définie par Greimas en ces termes :

*Ensemble redondant de catégories sémantiques qui rend possible la lecture uniforme du récit telle qu'elle résulte des lectures partielles des énoncés et la réalisation de leurs ambiguïtés, qui est guidée par la recherche de la lecture unique.* (Greimas, 1966 :188).

Les textes sont ainsi classés sous des étiquettes garantissant une forme d'homogénéité formelle. Gênés aux entournures par une taxonomie sémiotique aussi radicale, les textes semblent se rebiffer. En combinant la notion d'isotopie à l'approche polyphonique de Ducrot (1984), Arnoux (2006) souligne pour sa part que l'isotopie peut être interrompue par l'introduction d'un genre différent dans un même texte. Plus généralement, dans une discussion concernant les textes catégorisés comme *programmeurs ou instructionnels ou encore injonctifs*, Adam pose la question suivante : *Est-ce que des régularités micro-linguistiques apparentes font de pratiques discursives aussi*

*différentes un ensemble homogène ?* (2001a : 20). L'argument micro-linguistique ne semble pas suffire aux prétentions du balisage générique.

De cette classification formelle à la glorification thématique, il n'y a qu'un pas si l'on s'en tient à une interprétation hâtive de la position bakhtinienne, formulée en ces mots : [...] *la grande force de l'instrument social qu'est le genre réside dans le concept de thème*<sup>1</sup>. (Seitel, 2003 : 285). Le premier paramètre de classification générique est ici l'unité thématique clairement détachée de la forme textuelle. Le défi principal d'une telle prise de position réside probablement dans la définition même de la notion de thématique. Si l'on assume communément que le thème concerne ce dont il est question, on regroupera aisément les textes selon qu'ils traitent de relations sentimentales, d'enquêtes policières, ou de cuisine pour ne citer que trois catégories. La première donnerait du roman à l'eau de rose comme de la procédure de divorce, la seconde engloberait des rapports de garde-à-vue comme des polars et « Le ventre de Paris » d'Emile Zola côtoierait la fiche recette du poulet à la moutarde d'un magazine féminin quelconque sous l'étiquette de la thématique culinaire. Or, parce qu'une telle distribution ne sert certainement pas l'analyse en matière de texte, on voit bien qu'elle n'est pas pratiquée et que l'alternative prend sa source dans une application de la dimension thématique plus large et plus pertinente car plus représentative de la réalité discursive ; elle concilie la notion du « ce dont il est question » à celle de sens produit, et Seitel poursuit heureusement son exploitation des travaux bakhtiniens :

*Bakhtine opère une distinction utile entre les notions de thème et de signification. Cette dernière n'est présente que dans des contextes sociaux particuliers, et prend forme dans l'esprit du destinataire (et du locuteur) une fois que les thèmes de l'énonciation ont été confrontés aux aspects du contexte*<sup>2</sup>. (Seitel, 2003 : 285).

Cette dernière conception de la notion de genre ne va pas sans rappeler la définition ouverte d'Aristote selon lequel - pour reprendre les paroles de Compagnon (2001) - *le genre n'est pas seulement une étiquette ou un nom de classe, mais un nom de substance dotée de finalité interne et donnant une unité organique à l'œuvre individuelle comme tout*. En fédérant la dimension prescriptive à la dimension descriptive des genres, cette position confère aux textes un droit au dépassement des cadres linguistiques empiriquement observables et des contenus thématiques traités.

Depuis les années 2000, avec Adam ou encore Rastier (2002, 2006), l'ancrage pragmatique du thème régit ainsi la distribution générique des discours :

*Rappelons qu'un texte est, d'une part, une suite linéaire de parties formant une structure compositionnelle donnée, mais que c'est, d'autre part, un tout de sens sémantico-pragmatique, une unité configurationnelle*. (Adam, 2001 : 21)

Malrieu et Rastier ont fait paraître en 2002, dans *Traitement Automatique des langues*, un article susceptible de faciliter le cadrage des genres et des variations morphosyntaxiques. Nous nous tournons vers leur guide pour aborder la notion de genres d'une façon efficace et pertinente. Les auteurs écrivent en effet que *pour établir le cadre conceptuel d'une typologie des genres, on peut concevoir la production et l'interprétation des textes comme une interaction non-séquentielle de composantes autonomes*.

Voici les composantes autonomes proposées :

- La thématique rend compte des contenus investis, c'est-à-dire du secteur de l'univers sémantique mis en œuvre dans le texte. Grosso modo, il est là question de cerner les supports notionnels du texte, à savoir : les thèmes.
- La dialectique rend compte du cadre temporel représenté, et de l'enchaînement des événements et des états.
- La dialogique concerne l'énonciation - la façon dont elle est représentée dans le texte - et les composantes psycholinguistiques et philosophiques de l'énonciation réelle.
- La tactique étudie le rangement des unités sémantiques dans le texte et l'ordre dans lequel elles sont traitées.

Malrieu et Rastier dissèquent ici, la notion de genre et la définissent comme le « mélange » de produits finis variables selon le dosage des ingrédients employés. On comprendra ainsi que la tactique d'un mode d'emploi est chronologique, que la dialectique d'un essai scientifique est rigoureuse. Dès 2006, Rastier révisé toutefois sa définition des genres textuels, et distingue

*quatre niveaux hiérarchiques supérieurs au texte : les discours (ex. juridique vs littéraire vs essayiste vs scientifique), les champs génériques (ex. théâtre, poésie, genres narratifs), les genres proprement dits (ex. comédie, roman « sérieux », roman policier, nouvelles, contes, mémoires et récits de voyage), les sous-genres (ex. roman par lettres).*

Il ajoute en note : La question des sous-genres est délicate. Sans nous attarder, dans l'immédiat, sur cette volonté de minutieuse différenciation, nous sommes tentés de signaler qu'elle révèle le caractère ardu - voire vain - de la mise en boîtes.

En dépit de cette première réserve, l'arsenal analytique que présentent Rastier et Malrieu a l'avantage d'être clair et facilement applicable. Toutefois, les quatre outils donnés sont répertoriés sans considération hiérarchique, ce qui suggère une certaine

indifférence quant à la priorité thématique ou discursive, voire une tendance à accorder la priorité au traitement du contenu sémantique et structurel des textes (défini par les composantes autonomes de la thématique, de la dialectique et de la tactique) plutôt qu'aux considérations contextuelles de leur production et réception (données dans la composante dialogique). Un choix plus sélectif, plus représentatif de la valeur relative aux critères de classification, nous semble aussi souhaitable que conforme aux dires de Rastier en personne : *Le véritable organe de la langue est la société*. (2006:10). En d'autres termes, à nos yeux, le système générique ne pourra fournir d'appareil analytique véritablement efficace en ce qui concerne la compréhension textuelle que s'il se définit comme moyen descriptif et prescriptif des textes perçus comme actes sociaux. Nous verrons maintenant qu'une telle prise de position se nourrit, entre autres, du cas particulier du texte de consigne.

## 2. Le genre du texte de consigne

Comme nous l'avons laissé entendre, les textes de consigne risquent de passer entre les mailles du filet générique que proposent Rastier et Malrieu parce qu'il filtre avant tout des informations dépourvues de dimension sociale. Ce modèle prétend en effet s'appliquer aux narrations fictionnelles comme aux discours politiques, modes d'emploi ou slogans publicitaires. Posant avec Adam que *tous les textes ne sont pas narratifs, ni fictionnels* (2001a : 8), nous avançons d'une part qu'il existe une très large famille de textes irrémédiablement définie par sa fonction socio-discursive. La consigne des parcs publics « Défense de marcher sur les pelouses » et la recette du canard à l'orange ne font sens en tant que textes que si l'on prend en compte les destinataires des énoncés. Nous proposons d'autre part que ce groupe de textes donne le ton d'un nouveau modèle de détermination générique car *cette très vaste catégorie discursive non narrative et non fictionnelle présente un certain nombre de propriétés linguistiques communes qui rapprochent des textes par ailleurs très différents*. (ibid.)

Les textes de consignes sont des textes « qui disent de et comment faire » (Adam, 2001b : 1). Toutefois, le regroupement n'est pas si simple et la classe même comprend bien des genres discursifs différents, si l'on s'en tient, par exemple aux directives de Rastier et Malrieu. Voyons, à titre d'exemples, les deux extraits de recettes de cuisine suivants :

### 1. Le faisan

Le faisan est une énigme dont le mot n'est révélé qu'aux adeptes ; eux seuls peuvent le savourer dans toute sa bonté. [...]

Ce dernier oiseau, quand il est mangé dans les trois jours qui suivent sa mort, n'a rien qui le distingue [...]

Pris à point, c'est une chair tendre, sublime et de haut goût, car elle tient à la fois de la volaille et de la venaison.

Ce point si désirable est celui où le faisan commence à se décomposer ; alors son arôme [sic] se développe et se joint à une huile qui, pour s'exalter, avait besoin d'un peu de fermentation, comme l'huile du café, que l'on n'obtient que par la torrification. [...]

Quand le faisan est arrivé là, on le plume et non plus tôt, et on le pique avec soin en choisissant le lard le plus frais et le plus ferme. [...] (Brillat-Savarin, 1848 : 359-360)

### 1. Faisan rôti au four

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 30 minutes

Quantité : 4 personnes

Ingrédients

1 faisan

50 g de panne de porc

50 g de barde de lard [...]

**Étapes**

1 - Habiller la volaille. Garnir l'intérieur dépanne [sic] de porc hachée. Brider.

Disposer une barde sur la poitrine. Mettre à rôtir avec l'huile et le beurre pendant 30 minutes environ.

2 - Dégraisser la cocotte. Déglacer avec 1 dl d'eau. Servir ce jus de cuisson légèrement gras. [...]

(La Maison du gibier)

Voici donc deux textes qui esquivent facilement tout label typologique. Suivant, tous deux de façon relativement similaire, les critères des classes thématique - la cuisine - et dialectique - la succession des informations - ils divergent largement dès lors qu'on touche à la construction textuelle (tactique) et à la relation au cadre socio-discursif (dialogique). Pour pallier cette division, on peut imaginer, en trois points, une plateforme pragmatique (X) relativement floue et commune aux deux types de textes donnés :

(X) :

- Les textes de consignes présupposent qu'un destinataire plus ou moins réel a besoin d'aide
- Les textes de consignes ouvrent sur un état futur encore non-existant
- Les textes de consignes ont une finalité pratique

Ces trois observations fédératrices imposent cependant la prise en compte de quatre principes généraux formulés par Adam :

- 1) *admettre l'extrême variété des genres,*
- 2) *admettre le flou des faits apparentés,*
- 3) *admettre la valeur pourtant normative des genres,*
- 4) *tout genre règle différents niveaux de l'organisation textuelle.* (2001b : 15-16).

Les labellisations de nos recettes de cuisine ainsi que les quatre principes d'Adam offrent une approche séduisante car tolérante de l'idée de genre. Ce que nous allons nous essayer à montrer par la suite, c'est que les deux grands niveaux d'analyse mis en valeur dans le plaidoyer d'Adam pour la porosité des classes de genre (cf. principes 2 et 3 dont les caractères contradictoires ne sont justifiables que dans cette optique) s'appuient tant sur un plan structurel interne qu'au niveau pragmatico-discursif, sur une définition originale du texte en tant qu'acte social. On pense alors à Bakhtine auquel Rastier faisait déjà écho : *Les genres de discours sont des instruments de la vie sociale*<sup>3</sup>. (Seitel, 2003 : 285), mais encore à Volochinov (1929) dont la contribution à la recherche en matière de discours est âprement défendue par Bronckart (2011). L'approche de la question du genre selon Volochinov se base sur une conception moderne du genre en tant que forme d'interaction verbale. S'ensuit une méthodologie d'appréhension des discours bâtie en trois temps :

1. La considération des formes contextuelles : d'un point de vue socio-psychologique, il s'agit ici d'observer le cadre d'entente permettant la communication. On pose ici que ce point correspond à notre plate-forme pragmatique (X) donnée plus haut dans le cas spécifique des textes de consignes.
2. La considération des formes intra-génériques : d'un point de vue praxéologique, cette étape consiste en un examen des caractéristiques génériques à la lumière des finalités en vue.
3. La considération des formes intra-textuelles : d'un point de vue sémiotique, on se penche ici sur les choix linguistiques dans les textes qui correspondent à une volonté communicative.

Nous nous appuyons sur cet appareil méthodologique généré par une considération du texte en tant que manifestation communicative. Pour ce faire, nous reprendrons de façon relativement critique les deux axes interprétatifs suggérés par Seitel (2003 : 286) : l'interprétation par le contexte et l'interprétation par la finalité thématique. Associées aux étapes reprises ci-dessus de Volochinov et Bronckart, ces deux orientations imposent une dynamique interprétative à notre analyse, ce que nous voulons pour nous aligner d'une part à l'idée du genre en tant qu'instrument social, mais aussi parce que nous traitons un corpus de textes déjà produits. Enfin, nous allons le voir, il apparaît en fait difficile et terriblement artificiel de dissocier ces deux données.

### 3. L'interprétation par le contexte et l'interprétation par la finalité thématique

L'interprétation par le contexte met à l'honneur la confrontation du contexte de réception du texte à la composition même de ce texte. Deux types de contextes sont mis en avant : *les thèmes des énoncés génériques créent du sens dans deux types de contextes : un contexte immédiat de performance et un contexte historique plus large.*<sup>4</sup> (Seitel, 2003 : 286).

Les dimensions immédiate et durative de l'environnement social créent le contexte récurrent auquel correspondent des outils génériques spécifiques. Dans le cadre diachronique des recettes de cuisine sur lequel nous souhaitons nous pencher, on observe ainsi depuis le début du vingtième siècle une standardisation progressive de l'architecture textuelle où une nomenclature des ingrédients est livrée juste après le titre. L'emploi de l'infinitif en tant que prédicat unique est, par ailleurs, selon nos sources, relativement exceptionnel jusque dans les années 1960. Voyons, pour illustrer ces deux points, les exemples suivants :

1. Crème au laurier-amandier (entremets). - Au lieu de vanille, on peut faire bouillir dans le lait deux feuilles de laurier-amandier. Il faut n'employer ce laurier qu'avec prudence : à forte dose, c'est un poison. (Millet-Robinet, 1884)
2. Crème moka. - Mélangez en tournant toujours deux jaunes d'œufs, un quat [sic] de beurre très fin, du sucre en poudre, un peu plus d'un quart d'essence de café. (Bonnechère, 1900 : 68)

Au-delà des variations diachroniques de contextes, les variations d'espaces et de milieux sont certainement à prendre en compte. On sait ainsi que les recettes mises en ligne sur des sites comme marmiton.org suivent des normes établies de disposition textuelle, selon lesquelles, entre autres, la nomenclature d'ingrédients apparaît immédiatement après le titre. La forme narrative est ainsi réprimée.

On dégage de ces exemples que leur interprétation en tant que textes de consignes est permise dès lors que les partenaires de l'acte de communication peuvent se fier à des normes stables. Des changements internes sont certes imposés par le temps ou le milieu de communication. On a cité la présence ou non de nomenclature, le mode du verbe etc. Cependant, ces éléments variables touchent les étapes ii. et iii. de Bronckart ; ils n'entament pas l'intégrité contextuelle (étape i. chez Bronckart). Si donc le contexte peut influencer sur la forme du discours, la forme du discours se munit quant à elle de garanties d'interprétabilité quel que soit le contexte. Ces garde-fous de la saisie sont des cadrages immuables qui tiennent à une définition large du contexte de la communication où la notion de finalité thématique avisée par le sujet interprétant est centrale. Au bout du compte, en effet, l'interprétation textuelle - qu'on ait affaire à des consignes ou non - ne se résume-t-elle pas à la saisie de ce dont il est question dans le texte ?



L'interprétation par la finalité thématique explique ainsi le processus de compensation pourvu par l'ancrage générique lorsque le texte à lui seul ne procure pas au destinataire les outils de traitement suffisant à sa saisie :

*Au niveau de l'énonciation, la finalité thématique est atteinte dès lors qu'on est parvenu à une articulation complète du thème ou du groupe de thèmes. Dans les cas de proverbes ou d'autres énoncés, le destinataire peut avoir à saisir par procédé de compensation les éléments non-exprimés du contenu de l'énoncé. Dans ce système, l'énonciation fait sens à partir du moment où la finalité thématique est atteinte au niveau du contexte. Les destinataires comprennent alors en quoi ils sont concernés par les sujets et valeurs exprimés dans l'énoncé. Ceci échoue par contre totalement s'il n'y a pas de finalité thématique<sup>5</sup>. (Seitel, 2003 : 286).*

Développant l'idée de finalité thématique, Seitel s'attarde sur le cas des proverbes. Il souligne là que, par le biais de l'interprétation générique, la saisie thématique se trouve dans l'assomption d'une antithèse non exprimée de type a' dans l'exemple suivant :

3. a. Qui va à la chasse perd sa place.  
a'. Ceux qui ne sont pas prévenus risquent d'aller à la chasse  
(et de perdre leur place)

On voit là que c'est le passage par l'interprétation spécifique de l'énoncé comme inhérent au genre du proverbe qui engendre a'. Par transposition analytique, on pourra interpréter les prédicats à l'infinitif de la recette suivante en passant par une assomption non-exprimée de type b' permise par le traitement générique :

4. b. Crème brûlée [sic] à la vanille Bourbon  
Ingrédients (pour 10 personnes) [...]  
Préparation de la recette :  
*Porter* à ébullition le lait avec le sucre vanillé. [...]  
b'. Ceux qui ne portent pas à ébullition le lait avec le sucre vanillé n'obtiendront pas de crème brûlée à la vanille Bourbon.

Le texte de l'exemple 6 est à l'infinitif. On reviendra sur le fait que l'infinitif des prédicats uniques ne véhicule pas d'information sémantique. Pour compenser ce manque, le titre du texte et la disposition textuelle servent ici d'indices génériques qui favorisent le traitement cognitif du prédicat à l'infinitif lors de l'étape b'. Ayant connaissance qu'il a affaire à un texte de consignes grâce au cadre explicitement donné de la recette, le destinataire du texte peut opérer une dialectique régressive selon laquelle le titre « crème brûlée à la vanille Bourbon » formule le but (la confection de cette crème) qui sera atteint s'il applique les consignes des étapes du texte.

Nous nous associons à cette idée de force interprétative octroyée par la notion de genre en citant à nouveau Seitel : *Le pouvoir du genre est l'aptitude du concept à mettre en lumière les contextes sociaux qui façonnent et sont façonnés par les performances génériques*<sup>6</sup>. (2003 : 275).

Cette première partie de notre article a été consacrée à une définition originale, en quatre temps, de la définition du genre. Nous avons rappelé la proposition de combinaisons des composantes selon Rastier et Malrieu pour une typologie générique. Nous avons ensuite cautionné les revendications de perméabilité des cloisonnements génériques par Adam. Enfin, nous avons défendu la méthodologie d'interprétation des discours proposée par Bronckart (dans la lignée de Volochinov). Dans la continuité de notre démonstration, nous concluons que la notion de genre fonctionne efficacement en tant que méthode d'analyse discursive dès lors qu'elle est intégrée dans la perspective contextuelle de la communication. Loin de renier les contributions précédentes, cette proposition réquisitionne toutes les composantes de Rastier et Malrieu dans une dynamique d'analyse où les variations intra-textuelles ne sont pas des menaces à l'équilibre d'une typologie des genres, mais des façons diverses d'aviser une finalité thématique corollaire au genre du discours.

Afin de développer cette dernière idée, nous nous attarderons maintenant sur les formes discursives qui, façonnées par l'arsenal linguistique, présentent autant de manières d'aspirer dans un élan générique à la réalisation d'un discours. Concrètement, nous verrons des manifestations discursives du genre de la consigne et nous soulignerons le fait que des entités observables comme les prédicats, aussi diverses soient-elles, influent certes sur l'apparence du discours et les conditions de communication (nos points ii. et iii.) mais n'ébranlent pas la raison d'être contextuelle de ce discours (point i. précisé par (X) dans le cas des textes de consignes).

#### **4. Recettes de cuisine, types de prédicats et incidences communicatives**

Quoi que les batailles d'étymologistes puissent ajouter sur la question, il demeure intéressant, sans prendre parti, de constater très pragmatiquement que la recette (de cuisine) se définit quelque part entre la connaissance reçue - du latin *recepta* (chose reçue) - et la relation de faits orale ou écrite - du latin *recitare* (réciter, relater).

Les recettes de cuisine traversent les époques en montrant par leurs formes discursives une attache plus ou moins ténue à la première ou la seconde de ces étymologies. Les dix-neuvième et début du vingtième siècle ont ainsi vu fleurir les écrits culinaires de Brillat-Savarin, Édouard Nignon, Édouard de Pomiane et autres grands noms de la gastronomie française, dans lesquels les recettes de cuisine à proprement parler

étaient autant de prétextes aux réflexions personnelles sur l'hygiène, la médecine, la botanique etc. Pour en arriver là, la forme choisie est celle de la narration traditionnelle, exemplifiée en 1 dans le présent article. Le texte intitulé « Le faisan » est écrit au présent de l'indicatif à la troisième personne (« on ») du singulier. Les discours de consignes, dont les recettes de cuisine, prennent des formes variées au vingtième siècle en évoluant progressivement vers le format qu'on leur connaît maintenant, à savoir le titre précédant la nomenclature et la procédure à suivre ; le tout étant désormais dominé par des prédicats à l'infinitif ou à l'impératif, comme en atteste le site en ligne marmiton.org dont voici deux exemples :

### 1. Crème brûlée

Top of Form

Temps de préparation : 20 minutes

Temps de cuisson : 10 minutes

Ingrédients (pour 8 personnes) : [...]

Préparation de la recette :

Faire bouillir le lait, ajouter la crème et le sucre hors du feu. Ajouter les jaunes d'œufs, mettre à chauffer tout doucement (surtout ne pas bouillir), puis verser dans de petits plats individuels. [...]

### 2. Crème brûlée à la vanille

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 45 minutes

Ingrédients (pour 6 personnes) :

Préparation de la recette : [...]

Préchauffez le four à thermostat 3 (90°C).

Fendez les gousses [sic] de vanille dans la longueur et raclez avec la pointe d'un couteau les petites graines noires de l'intérieur au-dessus d'une jatte. [...]

Dans le cadre définitoire du genre que nous avons fixé plus tôt, quelles informations peut-on tirer de cette comparaison des prédicats en 1, 7 et 8 ? Nous posons ici qu'il n'y a pas de remise en question du genre textuel parce que les textes des recettes de nos exemples 1, 7 et 8 sont également interprétables par le contexte ou par la finalité thématique. On dira ainsi que les trois clauses de (X) sont validées lors de l'interprétation des énoncés. Toutefois, le choix de telle ou telle forme de prédicat - à l'impératif, à l'infinitif ou à l'indicatif - a un impact sur le type même de communication établie entre les protagonistes impliqués dans l'acte. Ces manifestations empiriques de la langue établissent des options énonciatives qui correspondent à autant de desseins de configurations communicatives. Ces derniers nous semblent bien résumés par la formule d'Adam - *contrat de vérité et promesse de succès [...] entre l'expert [énonciateur] et le lecteur [destinataire]* (2001a : 23) - qui présuppose les questions guidant l'examen

des informations sémantico-pragmatiques fournies par les prédicats lors de l'opération de transit entre la représentation individuelle du locuteur qui « récite » et la représentation collective des lecteurs qui « reçoivent » :

- La présence des protagonistes du « contrat » de vérité est-elle explicite (discours) ou non (récit) dans l'univers du texte ?
- Les facteurs contextuels de production sont-ils sollicités à part entière par le texte (interaction) ou autonomes du texte (non-interaction) ?

Là où l'exemple de Brillat-Savarin devient, en réponse à ces questions, un récit non-interactif, la recette 7 présente un récit interactif et la recette 8, un discours interactif. Avec l'impératif, en effet, on met l'accent sur la prise en charge de l'acte de communication par le locuteur et sur la façon dont cet acte de communication n'est rendu possible que par l'assomption d'une deuxième personne (destinataire) :

*Ce qui peut faire de l'impératif une unité distincte est le fait qu'en français, par exemple, il n'a pas toutes les compatibilités des autres modes personnels : il n'existe que là où est impliquée une deuxième personne. [...] (Martinet N, 1988 : 65)*

Pour pousser encore cet examen du bagage sémantico-pragmatique véhiculé par l'impératif et l'infinitif, on peut se demander si le dessein communicatif du prédicat est de marquer, en priorité, la prise en charge de l'énoncé par le locuteur ou de mettre en exergue le contenu même de l'énoncé ; on admettra alors que le discours à l'impératif (cf exemple 8) se prête bien à la première option :

*[...] du point de vue du sens, il [l'impératif] exprime, comme la déclaration ou l'interrogation, une prise de position du locuteur face à son acte de parole, et non une localisation du procès dans le temps ou une hypothèse sur sa réalisation éventuelle. (Feuillard, 1988 : 62-63)*

Comme indiqué dans cette définition toujours pertinente selon Beauzée, l'infinitif met pour sa part l'accent sur le procès de l'énoncé, non sur les personnes impliquées :

*L'infinitif est un Mode qui exprime d'une manière abstraite et générale l'existence d'un sujet totalement indéterminé sous un attribut [...] il est dans la nature de ce mode de n'être jamais appliqué à un sujet précis et déterminé, et de conserver invariablement la signification générale et originelle du verbe. (Swiggers, 1983 : 73)*

Comme on le voit dans l'exemple 7, les procès sont au centre d'un énoncé dépersonnalisé. Or, comme nous l'avions mentionné en introduction de cet article, l'infinitif a la préférence des internautes sur les sites de recettes du type marmiton.org. Ceci peut paraître paradoxal puisque ces sites fonctionnent dans un cadre interactif. Ayant bien conscience qu'un tel constat, pour être expliqué, exige une large étude de cas, nous

nous risquerons toutefois à mentionner le domaine du dialogisme et de la polyphonie en guise de pistes de réflexion sur ce succès de l'infinitif dans les forums en ligne. Par le vide sémantique qui le caractérise, l'infinitif contribue à la neutralité énonciative. Il désresponsabilise l'auteur en permettant d'évincer le risque de polyphonie discursive<sup>7</sup> dans une situation où la clarté du message doit primer. Tandis que l'impératif concède un peu de jeu à cette polyphonie discursive, l'infinitif semble opérer sans ambiguïté énonciative :

Régalez-vous !

\*Se régaler !

Les énoncés 9 et 10 montrent que l'infinitif des prédicats uniques n'est adapté qu'aux prédicats actionnels, non pas aux prédicats exprimant l'affectif. Ceci met également en exergue l'absence, par définition, de toute forme d'ironie dans les prédicats à l'infinitif. En bref, l'infinitif n'est pas sujet à la polyphonie discursive parce qu'il ne suppose aucune véritable voix. Son succès peut alors s'expliquer en termes de contrat de communication médiatique, pour reprendre l'expression de Charaudeau : *Dans le contrat d'information, c'est la première visée qui domine, celle du faire savoir, qui relève de la vérité, qui suppose que le monde ait une existence en soi et qu'il soit rapporté avec sérieux sur une scène de signification crédible.* (2011 : 70)

Sur la base de cette idée de crédibilité de l'énoncé, on soutiendra aussi que l'infinitif employé dans les recettes en ligne crée un terrain d'entente entre internautes. Les commentaires attendus concerneront la recette présentée, non pas son auteur.

Selon les étapes interprétatives que nous avons préconisées tout au long de ce travail, la contribution de l'infinitif ne bouleverse ainsi pas la définition du genre des textes de consignes selon Adam. Elle conforte, de façon illustrative, les avantages d'une démarche systématique dans l'interprétation des textes, où le genre plutôt qu'un but en soi, est un projet de visée thématique au sein duquel les formes intralinguistiques observables dans les textes offrent des itinéraires possibles, conformes aux tenants et aboutissants des diverses configurations contextuelles de communication.

## Bibliographie

Adam J. M., 2001a, « Entre conseil et consigne : les genres de l'incitation à l'action », *Pratiques*, n°111/112.

Adam J. M., 2001b, « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? », *Langages*, 35<sup>ème</sup> année, n°141, 10-27.

Arnoux E., 2006, *Analisis del Discurso: Modos de Abordar Materiales de Archivo*, Santiago, Éditions Arcos Instrumentos.

Bonnechère (De) C., env. 1900, *La cuisine du siècle*, <http://jvbrisset.free.fr/COUSINEBNF/Bonne.pdf> [consulté le 10 juin 2014].

- Brillat-Savarin J. A., 1848, *Physiologie du goût*, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1063697/f1.image> [consulté le 10 juin 2014].
- Bronckart J. P., 2011, 16<sup>ème</sup> École d'été de Didactique des Mathématiques, <http://www.ardm.asso.fr/ee16/documents/cours/theme2-complet/conf-Bronckart-complet/Conf%20Theme%20%20Jean-Paul%20Bronckart%20EE16%20PW.pdf> [consulté le 5 juin 2014].
- Bronckart J. P., Bota, C., 2011, *Bakhtine démasqué. Histoire d'un menteur, d'une escroquerie et d'un délire collectif*, Genève : Droz.
- Bronckart J. P., 1997, *Activité langagière, textes et discours*, Delachaux & Niestlé : Lausanne, Paris.
- Charaudeau P., 2011 (2<sup>ème</sup> édition), *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, Ina éditions, De Boeck : Bruxelles.
- Compagnon A., 2001, « Onzième leçon : Genre et réception, Cours de M. Antoine Compagnon », *Fabula, la recherche en littérature (colloques)*, <http://www.fabula.org/compagnon/genre11.php> [consulté le 20 juillet 2014].
- Ducrot O., 1984, *Le dire et le dit*, Les Éditions de Minuit : Paris.
- Feuillard C., Martinet A., et al., 1988, « L'impératif », *La linguistique*, Vol. 24, fasc. 1, Autour du verbe, 57-83.
- Gjerstad Ø., 2011, *La polyphonie discursive : pour un dialogisme ancré dans la langue et dans l'interaction*, [https://bora.uib.no/bitstream/handle/1956/4948/40020\\_Gjerstad\\_MainThesis.pdf?sequence=1](https://bora.uib.no/bitstream/handle/1956/4948/40020_Gjerstad_MainThesis.pdf?sequence=1) [consulté le 24 juin 2014].
- Greimas A. J., 1966, Éléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique. In : *Du Sens*, 185-230.
- Malrieu D., Rastier F., 2002, « Genres et variations morphosyntaxiques », *Texto !* [http://www.revue-texto.net/Inedits/Malrieu\\_Rastier/Malrieu-Rastier\\_Genres.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Malrieu_Rastier/Malrieu-Rastier_Genres.html) [consulté le 22 janvier 2014].
- Millet-Robinet C. L., 1884, *Maison rustique des dames*, <http://www.textesrares.com/cuisin/dam555.htm> [consulté le 13 juin 2014].
- Nølke H., Fløttum K., Noren C., 2004, *ScaPoLine : La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Éditions Kimé.
- Rastier F., 2006, « Formes sémantiques et textualité », *Langages*, n° 163, 99-114.
- Seitel P., 2003, Theorizing Genres: Interpreting Works. In: *New Literary History*, Vol. 34, n°2, 275-297.
- Swiggers P., 1983, « La description des modes verbaux chez Beauzée », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Bd. 93, 70-75.
- Volochinov V., 1977 (1929), *Le marxisme et la philosophie du langage* (trad.), Les Éditions de Minuit.
- La maison du gibier, <http://www.lamaisondugibier.com/nos-recettes-detail.php?id=19&sid=186> [consulté le 14 juin 2014].
- Marmiton.org, [http://www.marmiton.org/recettes/recette\\_creme-brulee\\_11491.aspx](http://www.marmiton.org/recettes/recette_creme-brulee_11491.aspx) [consulté le 27 février 2014].
- [http://www.marmiton.org/recettes/recette\\_creme-brulee-a-la-vanille\\_14569.aspx](http://www.marmiton.org/recettes/recette_creme-brulee-a-la-vanille_14569.aspx) [consulté le 27 février 2014].

## Notes

1. [...] *the cutting edge of the generic social tool, so to speak, is theme*. [traduction de l'auteur]
2. *Bakhtin draws a useful distinction between theme and meaning [...]. The latter is only present in a particular social context, formulated in the addressee's mind (and in the speaker's) by applying the themes of an utterance to aspects of the context*. [traduction de l'auteur]
3. *All speech genres are tools for living in society*. [traduction de l'auteur]

4. *themes in generic utterances create meaning in two kinds of contexts : an immediate context of performance and a broader historical context.* [traduction de l'auteur]
5. *At the level of an utterance, thematic finalization is achieved when a theme or group of themes is completely articulated. In the case of proverbs and other utterances, an addressee may have to supply some of the unspoken content to create completion at this level [...] Meaning emerges in this system when an utterance achieves thematic finalization at the level of context. The addressees understand how the topics and values expressed in the utterance apply to them. If this thematic finalization does not occur, the audience misses the point.* [traduction de l'auteur]
6. *the [...] power [of genre] was the concept's ability to bring into focus the social contexts that shape and are shaped by generic performances.* [traduction de l'auteur]
7. On pense ici aux travaux sur la ScaPoLine (Nølke, Fløttum, Noren, 2004) avec une notion de polyphonie discursive ou hétérogénéité énonciative développée chez Gjerstad (2011).